

# La Bonbonnière panse ses plaies



L'immeuble est comme enveloppé dans une bâche. Un habit qui protège le bâtiment et permet de travailler en cas de pluie. CÉDRIC SANDOZ

**ROLLE** L'immeuble de La Prairie, parti en fumée le 2 juin, est en reconstruction. Durée des travaux: de six mois à une année.

JOCELYNE LAURENT  
jlaurent@lacote.ch

L'incendie qui a ravagé la Bonbonnière, le 2 juin dernier, n'a heureusement fait aucune victime humaine. En revanche, les dégâts dans le bâtiment sont nombreux. Si, dans un premier temps, il semblait que les appartements des étages inférieurs avaient été relativement épargnés, la Société coopérative

d'habitation de Rolle (SCHR) a vite réalisé qu'ils nécessiteraient également des travaux de rénovation importants, bien que moins conséquents que ceux sous les toits. Les premiers locataires ne pourront ainsi pas regagner leur domicile avant six mois et pas avant un an pour ceux des étages supérieurs.

Depuis le mois de juin, les différentes entreprises s'affairent. Il a fallu tout d'abord analyser en détail les dégâts et établir la liste des travaux de rénovation, partielle ou totale, à effectuer. «On n'a eu heureusement aucune mauvaise surprise après analyse de la structure du bâtiment. On

*maintient les délais prévus et on espère rendre 27 appartements pour le 1<sup>er</sup> janvier et les 17 derniers, ceux des étages supérieurs, pour le 1<sup>er</sup> juillet»,* relève Philippe Morandi, gérant de la SCHR. Courant juin, les 44 appartements sinistrés ont été nettoyés, assainis et séchés.

## Dons en espèces à attribuer

Depuis quelques semaines, l'on peut apercevoir une bâche qui recouvre le bâtiment. «On a dû aménager un toit provisoire afin de pouvoir mener à bien les travaux et travailler hors d'eau. La structure métallique a été recouverte d'une bâche

*imperméable. L'ancien toit sera enlevé et une nouvelle charpente reconstruite»,* explique le gérant. Puis les travaux de rénovation (sols, parquets, crépis, sanitaires, cuisine, etc.) pourront débuter. Philippe Morandi déclare être, pour l'heure, dans l'incapacité de chiffrer le montant des travaux, la moitié des entreprises devant encore faire parvenir leur devis.

## Presque tous ont trouvé une solution

Pour ce qui est des relogements des locataires, tous ou presque ont trouvé une solution à long terme. Si ce n'est pas encore le cas, elle est im-

minente, certains baux débutant dans le courant de l'été ou en septembre. Un seul cas reste encore en suspens, sans solution définitive, mais avec la possibilité que la situation se débloque rapidement.

On se souvient que le sinistre avait suscité un énorme élan de solidarité. Une collecte avait été organisée. Elle avait largement dépassé les espoirs des organisateurs, voire excédé les attentes et les besoins des sinistrés. Pour exemple, de nombreux jouets avaient été donnés alors que la Bonbonnière accueille plutôt des adolescents. Ils ont été distribués à d'autres familles. Les vêtements qui n'ont pas trouvé preneur ont été retournés à des organisations de collecte de textiles usagés.

## Dons en dizaines de milliers de francs

Enfin, de nombreuses personnes ont spontanément fait des dons en espèce aux sinistrés. C'est la commune qui s'est chargée de les réunir et qui planche, actuellement, sur leur redistribution. La Municipalité a nommé une commission dans laquelle siègent le syndic Jean-Noël Goël, deux chefs de service et des représentants de la SCHR. «L'objectif est que les dons soient redistribués aux personnes nécessiteuses», explique Rocco Giugno. Aussi les critères pour y avoir droit sont-ils précis et rigoureux. Le boursier communal tait le montant exact des dons, précisant qu'il s'agit de «dizaines de milliers de francs». Les premiers versements pourraient tomber dès le mois d'août. ●